



Saint-Nazaire, le 19/12/2024

à,

Monsieur SAMZUN

Maire de Saint-Nazaire

Objet : préavis de grève

Monsieur le Maire,

Le personnel du Conservatoire à Rayonnement Départemental Boris Vian espérait un nouveau départ, une nouvelle ambiance de travail en entrant dans le nouveau bâtiment, malheureusement le manque de moyen humain dénoncé par les élu-e-s CGT lors du CST du 13 juin 2024 marque un coup d'arrêt. Les élu-e-s CGT avait expliqué qu'il était indispensable d'avoir quatre régisseurs-appariteurs pour le fonctionnement quotidien du CRD, afin notamment de pouvoir respecter les temps de repos entre deux vacations.

Actuellement, sur les quatre régisseurs- appariteurs, un seul est titulaire, deux sont contractuels et un en renfort avec des contrats qui arrivent à échéance le 22 décembre 2024, le 31 décembre et le 1^{er} février. Les régisseurs précaires se voient refuser des formations parce qu'ils sont contractuels. L'ensemble des agents du CRD souhaite travailler avec des équipes pérennes, sans précarité et insécurité du lendemain qui sont anxiogènes pour tout le monde. Des burnouts sont à déplorer, l'administration s'est-elle posée la question du pourquoi ?

Des enseignants contractuels sont toujours sans contrat. Leur période d'essai est terminée mais ils n'ont pas de nouvelle si leurs missions s'arrêtent ou continuent.

Dans le projet de service de 2020, il avait été acté la création d'un poste de développement des publics, des partenariats et de l'action culturelle pour le besoin des enseignants. Ce poste n'a jamais été pourvu par un titulaire. Actuellement il est occupé par un renfort qui arrive en fin de contrat.

Lors du CST du 13 juin 2024, il était prévu initialement la création d'un poste de catégorie B à la médiathèque. Ce poste n'a finalement pas été présenté suite au refus de l'agent de catégorie A en reclassement fléché sur ce poste. Depuis mi-septembre, le renfort de la médiathèque est parti et depuis une seule personne s'occupe de la médiathèque du CRD.

Le personnel du CRD est ravi de l'outil de travail, d'autant plus que l'insonorisation de la salle 107 demandé depuis l'été dernier est programmée au vacances de février. Les agents sont également contents de l'équipe et souhaitent de la stabilité dans les effectifs mais déplorent l'absence de réponse des ressources humaines.

Les 32 agents réunis ce mardi 17 décembre, et d'autres qui n'ont pu se joindre à nous, revendiquent que :

- Les postes vacants soient pourvus rapidement par des agents à statut (Unité développement culturel et unité technique).
- Les agents précaires sur des postes de catégorie C soient titularisés et ceux sur des postes de catégorie A et B soient, en attendant la réussite aux concours, CDDisés.
- L'unité technique soit composée de quatre régisseurs.
- Le poste de responsable de l'unité technique soit transformé en Directeur technique de catégorie A.
- Le poste supplémentaire de catégorie B initialement prévu à la médiathèque soit créé.
- Les contractuels puissent signer leur contrat rapidement.

Par conséquent, les agents du CRD avec le syndicat CGT des territoriaux de la mairie de Saint-Nazaire et de la CARENE ont décidé de déposer un préavis de grève de 0 à 24h00 à l'attention des agents du CRD pour les journées des 15, 16, 17, 20, 21, 22, 23, 24, 27, 28, 29, 30 et 31 janvier 2025. Nous restons disponibles avec les agents pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Recevez, Monsieur le Maire de Saint-Nazaire, nos sincères salutations.

Pour la CGT VSN et CARENE
Le secrétaire général
LERAY Pierrick

Copie : Mme Paillard, Mr Ray, Mr Helfer-Aubrac